FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Déclaration | 02 juillet 2020

# Déclaration de la Commission exécutive nationale du SNFOLC / 1er juillet 2020

La CEN inscrit ses mandats dans ceux adoptés par les résolutions de la FNEC FP-FO et la dernière résolution de la CE de la confédération FO.

La CEN se félicite de la réunion des instances nationales en présentiel, qui confirme que les revendications ne sont pas confinées, que les instances sont attachées à soutenir et construire la mobilisation des salariés du public et du privé, que dans notre champ de syndicalisation, les personnels n'acceptent pas les contre-réformes et l'accélération des projets destructeurs au nom de la Covid-19.

La CEN se félicite de la mobilisation des salariés, des manifestations, rassemblements, grèves : les 2, 13, 16 et 30 juin, dans la jeunesse, la santé, les entreprises, avec les personnels de l'Education nationale, 24 juin dans les rectorats, des IA-DSDEN, la bagarre se poursuit.

Pour la CEN du SNFOLC, syndicat fédéré et confédéré, le recours massif aux licenciements dans tous les secteurs au nom du covid-19 répondant aux revendications du MEDEF relayées par le gouvernement n'est pas acceptable : 5 000 à Airbus en France, 5000 à Renault, 7500 à Air France, 1300 à Daher, 1200 à Nokia, 1000 à Sanofi, 400 à BFM/RMC, chez ANDRE, Camaïeu, ZARA, Verallia, Microsoft … sans compter les licenciements dans les PME. Le SNFOLC condamne avec la confédération FO l'ensemble des licenciements.

Le gouvernement et le ministre de l'économie, B. Le Maire, multiplient les interventions sur la suppression inéluctable de 800 000 emplois et évoquent *« un choc considérable »* pour tenter de faire accepter à tous la remise en cause des droits au chômage, du Code du travail, des statuts sur les trois versants de la fonction publique, l'acceptation des contre-réformes au nom de la nécessaire *« unité nationale »* et *« le faire bloc »* du Président de la République .

Mais les salariés ne sont pas dupes. Ils continuent à s'organiser car les revendications ne sont pas confinées. Les manifestations défient et font voler en éclats l'état « d'urgence » qui n'a de sanitaire que le nom. La CEN se félicite les rassemblements, les manifestations et les grèves aient imposé le rétablissement du droit de manifester. FO maintient son exigence de retrait de *« l'état d'urgence sanitaire »*.
La CEN renouvelle sa position : les revendications des personnels hospitaliers sont les nôtres. Les 16 et le 30 juin, les hospitaliers, par dizaines de milliers, avec entre autres les personnels de l'EN, ont convergé vers le ministère de la santé et les ARS pour demander des moyens, des postes, des lits, du matériel, l'augmentation des salaires, le maintien du statut. Le Ségur de la santé de Véran-Notat, les décisions du gouvernement qui veut décorréler le point d'indice de la fonction publique hospitalière de celui des trois versants de la fonction publique, instaurer la territorialisation de l'hôpital et la fermeture des services et des hôpitaux, ne répondent pas à leurs revendications.

La CEN du SNFOLC dénonce fermement la répression qui a eu lieu contre les manifestations des personnels hospitaliers le 16 juin.

La CEN considère que toutes les initiatives prises avant, pendant, et après le confinement, illustrent la volonté de ne pas céder aux contre-réformes, au confinement de nos revendications, à revendiquer toujours, à s'organiser et manifester partout. C'est pourquoi la CEN décide de continuer à agir en toute indépendance à tous les niveaux.

La CEN invite les instances à se réunir, à s'organiser et réagir pour tenir compte des déclarations du Président de la République sur le *« nouveau chemin »*, à programmer dès maintenant des AG et HIS pour la pré-rentrée.

La CEN considère que nous avons une responsabilité particulière, que la rentrée 2020 se prépare dès maintenant, que le syndicat se doit d'être en ordre de bataille pour affronter les conditions chaotiques de la rentrée 2020 de prendre les dispositions particulières en défense des revendications, pour le retrait des contre-réformes.

La CEN se félicite du soutien apporté par les syndicats départementaux à notre camarade Alain Rey, victime de la répression syndicale voulue par ce gouvernement pour nous faire taire. FO ne cède rien. La CEN constate que les attaques contre le droit syndical se multiplient. La CEN du SNFOLC condamne ces remises en cause et décide de poursuivre cette campagne pour le respect du droit syndical.

Pour la CEN du SNFOLC, le ministre n'a pas dévié de sa politique. Il maintient toutes ses réformes, celle du bac et du lycée, il maintient l'insuffisance des moyens et des

FNEC FP FO
SNFOLC
siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr

postes, il tente d'avancer contre les droits des personnels. La CEN demande le rétablissement des visites médicales obligatoires (supprimées dans la nouvelle version du décret 82-453) : défense de la médecine de prévention.

La CEN condamne la suppression des CAP vidées de leurs prérogatives. L'absence de contrôle en CAP pour les mutations a produit des effets catastrophiques pour les personnels. Les recours et les demandes de révision ont explosé. Au droit à la carrière se substitue l'arbitraire et l'opacité des décisions administratives sur les avancements de grades et d'échelons.
La défense des personnels se poursuit inlassablement en cette période de fin d'année scolaire : recours, affectation des TZR, des contractuels, titularisation des stagiaires…
Le gouvernement et le ministre remettent en selle la réforme des retraites, organise un « déficit » budgétaire pour la sécurité sociale afin de la justifier. La CEN du SNOLC ne déviera pas d'un iota dans son refus de la réforme des retraites par points et de la suppression des régimes spéciaux.

La CEN sera particulièrement attentive aux déclarations du Président Macron, annonçant pour juillet *« des mesures fortes »* et *« un nouveau chemin »*, car elle refuse une *« école d'après »* qui n'aurait plus aucun lien avec l'Ecole de la République.
Les conditions inacceptables de déroulement de la session prétendument *« exceptionnelle »* 2020 du baccalauréat, préparent en réalité la disparition *« régulière »* avec le bac 2021 de la souveraineté des jurys attribuant un diplôme national, premier grade universitaire, fondé sur les notes issues d'épreuves terminales, anonymes et ponctuelles, les mêmes pour tous, permettant d'accéder à la filière de son choix.

La CEN du SNFOLC, refusant toute union nationale avec le gouvernement, lui oppose ses revendications :

▶ abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique ;

▶ abrogation de la réforme Blanquer du lycée et du bac, abandon des E3C et de Parcoursup ;

▶ abandon de *« l'école à distance »*, *« école ouverte »*, 2S2C, abandon du dispositif *« vacances apprenantes »* ;

▶ maintien des statuts, des disciplines, des programmes nationaux en l'état, les suppressions de postes doivent être annulées ;

▶ création de tous les postes nécessaires en commençant par admettre tous les admissibles aux concours internes ;

▶ les heures de cours allouées aux établissements pour permettre le maintien de toutes les options, l'allègement des effectifs dans les classes, les dédoublements ;

▶ abandon de la proposition de loi Rilhac sur la direction d'école ;

▶ abandon de la réforme des retraites et maintien du Code des pensions civiles et militaires ;

▶ création d'un vrai statut pour les AESH, avec un vrai salaire garanti par une grille indiciaire évolutive permettant un déroulé de carrière, abandon des PIAL ;

▶ pour les AED retour à un vrai statut protecteur, celui des MIS-SE

▶ non aux licenciements des contractuels, plan de titularisation ;

▶ titularisation de tous les stagiaires.

## LA RENTRÉE SE PRÉPARE TOUT DE SUITE

A quelques jours des congés d'été, la CEN invite les syndicats à discuter dès maintenant dans leurs instances des démarches en direction des stagiaires, des contractuels, des AED, de l'ensemble des personnels.
Elle invite les syndicats à organiser, avec sa fédération, la prise de contacts avec les stagiaires dans les rectorats et les INSPE afin de leur donner les premiers conseils, leur proposer l'adhésion, organiser le refus du jurys de titularisation en juin 2021.

## LA CEN DU SNFOLC N'A RIEN CÉDÉ ET NE CÈDERA RIEN

Le ministre exploite la crise sanitaire pour inféoder l'enseignement disciplinaire assuré par des fonctionnaires d'État à des activités péri-éducatives en mettant sur le même plan, heures de cours et 2S2C… Sous couvert de Covid-19, le ministre Blanquer poursuit et aggrave une politique déréglementée et prépare une rentrée en dehors de nos statuts sous forme d'un chaos organisé :

▶ *« l'école à distance »* serait maintenue, toujours au détriment des conditions de travail, des personnels et de la liberté pédagogique. Des formations sur le numérique sont déjà prêtes dans les académies avec le décret Blanquer qui permet de les imposer sur les vacances scolaires ;

▶ *« l'école ouverte »*, comprenant vacances et autres colonies apprenantes, ouvrant l'École aux « partenaires » que seraient les collectivités, les associations et le privé ;

▶ les 2S2C, cheval de Troie contre les disciplines et les postes, sur le temps scolaire et dans les locaux de l'École.

La CEN réaffirme sa revendication de l'abandon des protocoles sanitaires, prétexte pour territorialiser l'école, et qui ne répondent pas à l'exigence de véritables garanties sanitaires comme le dépistage systématique, la fourniture de masques FFP2 (seuls reconnus par le Code du Travail). Ces protocoles n'ont d'autre vocation que de dispenser le ministre et les autorités de l'Education nationale de prendre leurs responsabilités en matière de protection de personnels et de faire supporter à ces mêmes personnels cette responsabilité. Ce faisant ils sont un facteur de désorganisation et de déréglementation de l'Ecole Publique.

La CEN considère que dans l'*« école de demain »* de J-M Blanquer, c'est toute l'architecture nationale de l'École qui disparaît. Les statuts des personnels constituent pour le ministre un frein à contourner, voire à supprimer. C'est pourquoi la CEN réaffirme son opposition définitive à cette conception de l'Ecole et son attachement indéfectible à la défense des statuts des personnels.

La crise sanitaire l'a montré, rien ne remplace la relation pédagogique directe entre l'enseignant, les personnels d'éducation, d'orientation et les élèves. Ceux-ci ont besoin de travailler en présentiel. FO refuse que les mesures sanitaires soient le prétexte pour supprimer le seul moyen garant d'une véritable transmission des connaissances. FO demande que des moyens supplémentaires soient débloqués pour permettre à la rentrée la création de petits groupes d'aide et de remédiation et la baisse des effectifs par classe.

La CEN exige l'abandon de ces dispositifs et invite tous les syndicats départementaux à résister à leur mise en oeuvre.

## DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

La CEN se félicite de la progression de la syndicalisation. Elle invite les syndicats à poursuivre le plan de reprise de cartes et à définir l'organisation à mettre en place pour obtenir de nouveaux adhérents. Elle invite les syndicats à programmer dès maintenant les premières réunions d'instances, l'Assemblée Générale de rentrée, les plans de réunions dans les établissements.

*Unanimité moins une abstention*